



Déclaration de choix de l'Etat membre d'origine pour les besoins de la Directive Transparence

Banques Populaires Covered Bonds, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est en France et dont l'ensemble des obligations émises sont admises aux négociations sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg, confirme que son Etat membre d'origine, au sens de la directive 2004/109/CE du Parlement et du Conseil du 15 décembre 2004 (la Directive Transparence), est le Luxembourg et qu'en conséquence, l'autorité compétente pour le contrôle du respect de ses obligations en matière d'information réglementée est la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).